



**Journée
PORTES
OUVERTES**

**samedi
30 avril 2016
9h - 17h**

Les formations initiales du Lycée Professionnel Maritime et Aquacole

A partir des classes des collèges

- CAP Maritime de Conchyliculture *
- CAP Maritime de Matelot *

A partir de la classe de 3^{ème} des collèges

Baccalauréats professionnels :

- Spécialité cultures marines *
- Spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM)
option Pêche, Commerce et Plaisance *
- Spécialité électromécanicien marine *

Après un Baccalauréat général ou technologique

Classe de Mise à Niveau Maritime en 1 an préparatoire au BTS Maritime Pêche et Gestion de l'Environnement Marin

* Délivrance conjointe des certificats, diplômes maritimes et capacités professionnelles en fonction des niveaux de formation et des spécialités (voir le site internet)

38, avenue Louis Bougo - 56410 ETEL - **Tél. 02 97 55 30 66**

Fax 02 97 55 24 29

email : LPM-Etel@developpement-durable.gouv.fr

Internet : www.lycee-maritime-etel.fr

Les formations continues organisées au lycée

Capacités professionnelles pour l'installation sur le Domaine Public Maritime et l'accès aux Aides Publiques

- Brevet Professionnel Agricole et Maritime, Responsable d'Exploitation
Aquacole Maritime et Continentale pour tous publics (septembre selon effectif)
- Stage agréé en Cultures marines de 280 heures réservé aux lauréats d'un
Baccalauréat au moins (mars)

Passerelle avec les titres Jeunesse et les Sports

- BPJEPS Capitaine 200 (février) selon effectif

Conduite des navires de Cultures Marines

- Certificats de marin-ouvrier aux cultures marines (juin)
- Certificats de patron de navire aux cultures marines (juin)

Capacité professionnelle «Pêche maritime à pied à titre professionnel»

- Stage de 195 heures ouvert en priorité aux détenteurs et demandeurs
de licences (selon effectif)

- Autres stages :

- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité : CACES (juin)
- Formation à la rédaction du Document Unique
de Prévention (DUP)
- Certificat de matelot pont (octobre)
- Capitaine 200 pêche

